



**l'Assurance  
Maladie**  
RISQUES PROFESSIONNELS

Caisse régionale  
Île-de-France



Des entreprises qui s'engagent  
pour la santé et la sécurité  
au travail de leurs salariés

**2025**



# Sommaire

**01** Les Trophées Cramif, qu'est-ce que c'est ?

**02** Le comité des Trophées 2025

**03** La direction régionale des risques

- › Les chiffres clés de la sinistralité en 2024 en Île-de-France

**04** Le plan d'actions du service

**05** Les 7 lauréats 2025

**06**

28-29

# Les Trophées Cramif, qu'est-ce que c'est ?

## Les Trophées Cramif, qu'est-ce que c'est ?

Des récompenses pour valoriser l'engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail des entreprises franciliennes.

L'Île-de-France compte 558 978 sections d'établissements inscrites au régime général en 2024 couvrant un peu plus de 5 millions de salariés (5 277 820). Chaque année les Trophées de la caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) récompensent un certain nombre d'entre eux pour des démarches de prévention des risques professionnels qu'ils ont mises en place afin d'assurer la sécurité de leurs salariés, de préserver leur santé et d'améliorer leurs conditions de travail.

**Voilà plus de 25 ans que la Cramif remet cette distinction aux entreprises franciliennes.**

**Les objectifs sont multiples :**

- › **récompenser les entreprises** pour leur investissement dans la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ;
- › **valoriser ces démarches** pour encourager et inciter d'autres entreprises à engager des actions de prévention concrètes pour leurs salariés ;
- › **promouvoir l'action de la Cramif**, et plus généralement celle de la branche risques professionnels de l'Assurance Maladie en matière de prévention, notamment par le travail quotidien des ingénieurs-conseils et des contrôleurs de sécurité sur l'ensemble du territoire francilien.



### L'ORIGINE DU TROPHÉE CRAMIF :

Crée en 1997 par Bernard Chadebec, la sculpture remise aux lauréats, portait à l'origine le nom de Trophée Laplace. Elle symbolise l'opposition entre le hasard et le savoir.

Le hasard, qui tient lieu encore trop souvent d'explication à la survenance d'un accident, est représenté par la boule de bronze difforme et chaotique.

Le disque transparent représente la raison, la compréhension et s'incruste dans la boule pour faire reculer et vaincre l'ignorance.

# Le comité des Trophées 2025

## Composition du comité des Trophées 2025



Président du conseil  
d'administration de



Président de la  
commission régionale  
des accidents du travail  
et des maladies  
professionnelles



M. Mézan



M. Ponzevera

Responsable adjoint  
du pôle travail - Chef  
du service santé  
sécurité au travail -  
Direction régionale  
interdépartementale  
de l'économie, de  
l'emploi, du travail et  
des solidarités (Drieets)  
Île-de-France



Mme Sakho

Directrice de  
l'association pour  
la prévention et la  
médecine du travail  
(AMET)



M. Rondelez

Directeur d'agence  
Île-de-France  
Organisme  
professionnel de  
prévention du  
bâtiment et des  
travaux publics  
(OPPBTP)



M. Hanotel

Ingénieur assistance  
conseil - INRS

### LES 5 COMITÉS TECHNIQUES RÉGIONAUX D'ÎLE-DE-FRANCE



**CTR1**

Métallurgie, chimie, caoutchouc, plasturgie



**CTR2**

Bâtiment et travaux publics, bois,  
ameublement, papier et carton, textile,  
vêtement, cuirs et peaux, pierres et terres à feu



**CTR3**

Transport, eau, gaz, électricité, livre  
et communication, services, commerces  
et industrie de l'alimentation, commerce non alimentaire



**CTR4**

Activités de santé



**CTR5**

Activités de service I et II autres  
que les activités de santé

# La direction régionale des risques professionnels

## La direction régionale des risques professionnels

La caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France (Cramif) est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie. Elle est chargée de **prévenir, accompagner et réparer les fragilités liées à la santé en Île-de-France, tant sociales que professionnelles.**

### LES CHIFFRES CLÉS DE LA SINISTRALITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE<sup>1</sup>



#### MALADIES PROFESSIONNELLES

**87 %**

de troubles musculosquelettiques

En Île-de-France, les troubles musculosquelettiques (TMS) représentent toujours la grande majorité des maladies professionnelles avec **87 %** des **6 861** reconnues.

**2 408 652**

journées de travail perdues par incapacité temporaire

**33**

décès dûs aux maladies professionnelles



#### ACCIDENTS DE TRAJET

**23 475**

accidents de trajet

**2 506 617**

de journées perdues

**77**

accidents de trajet mortels en 2024



#### ACCIDENTS DE TRAVAIL

**81 106**

accidents du travail pour **10 548 942** journées indemnisées

**140**

accidents du travail mortels

Source : Livret de sinistralité 2024 (Cramif)  
- Novembre 2025

# Le plan d'actions du service de prévention 2023-2028

## Le plan d'actions du service de prévention 2023-2028



### LES PRIORITÉS NATIONALES :

- > **prévenir** les TMS (troubles musculosquelettiques) et les risques liés aux manutentions manuelles dans les entreprises ;
- > **contribuer** à réduire le risque de chute de plain-pied et de hauteur dans l'ensemble des entreprises ;
- > **supprimer ou réduire** les expositions aux agents chimiques dangereux et en particulier aux agents cancérogènes mutagènes et reprotoxiques (CMR) ;
- > **contribuer** à la maîtrise des risques auprès des entreprises victimes d'AT mortels et chutes graves ;
- > **prévenir** les risques psychosociaux.

### LES PRIORITÉS RÉGIONALES DÉTERMINÉES EN FONCTION DES FACTEURS DE SINISTRALITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE :

- > Construction métallique
- > Blanchisseries industrielles
- > Traitement des déchets
- > Aéroportuaire
- > Funéraire
- > Handicap
- > Dépannage remorquage



# Les 7 lauréats 2025

## Les 7 lauréats récompensés par un Trophée Cramif

Ils s'inscrivent en particulier dans les priorités nationales et dans le plan d'actions du service prévention, à savoir :

- TMS Pros
- Formation à la prévention des risques
- Approche sectorielle BTP
- Approche sectorielle SMS

Pour les aider dans la mise en œuvre de leur démarche de prévention, certains ont bénéficié d'aides financières de l'Assurance Maladie - Risques professionnels.

Les 7 lauréats	
Lauréats	Activités
 <b>MILLS</b> Vous apporte des solutions	Fabrication, location et montage d'étalement, de coffrage et d'échafaudage
 <b>LES MARRONNIERS</b> MAISON DE RETRAITE	Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)
 <b>CARON SERVICE</b> LE CAFFÉ DE SPÉCIALITÉ	Gestion de distributeurs automatiques de boissons et de confiseries
 <b>ASSOCIATION VIVRE ET DEVENIR</b> Villeneuve - Saint-Michel	Accompagnement en dispositifs avec ou sans hébergement d'enfants ou d'adultes en situation de handicap et/ou de fragilité sociale
 <b>SYSSCO FRANCE SAS</b> ÉTABLISSEMENT DU MIN DE RUNGIS	Distribution de produits alimentaires et non alimentaires pour les professionnels de la restauration
 <b>RÉGIE IMMOBILIÈRE DE LA VILLE DE PARIS (RIVP)</b>	Bailleur social, maître d'ouvrage
 <b>CHONBOU</b> café & restaurateur	Restauration traditionnelle



## OBJECTIFS DU TROPHÉE

- > **Réduire les risques** de chute de hauteur et les risques de TMS.
- > **Industrialiser la production** par l'établissement pour un déploiement vers d'autres chantiers.
- > **Valoriser des actions de prévention** menées en Île-de-France avec la Cramif.
- > **Promouvoir le nouveau matériel** auprès des entreprises, du Grand Paris Express et des autres chantiers du BTP.

## DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Dans le cadre des chantiers du Grand Paris Express, les contrôleurs de sécurité et ingénieurs-conseils de la Cramif ont relevé des risques de chute lors de la pose des garde-corps en rive des coffrages sur tours d'étalement. À la suite de plusieurs mois d'échanges, un nouveau Garde-Corps de Coffrage (GCC Mills) à montage et démontage en sécurité (MDS) a été développé.

Monté depuis l'intérieur des tours avant la pose du coffrage, le GCC Mills utilise des montants télescopiques et des lisses coulissantes articulées. Il se positionne au niveau supérieur des tours d'étalement Touréchaf Mills et reste compatible avec les poutrelles secondaires P11 (pour les dalles épaisses ou de formes complexes) et MP3 (pour les dalles d'une épaisseur inférieure à 50 cm) qui se montent à touche-touche.

**Activité :** Fabrication, location et montage d'étalement, de coffrage et d'échafaudage

**Lieu :** Le Bourget (93)

**Dirigeant :** Fabrice Fay

**Nombre de salariés :** 119

**Contrôleurs de sécurité :**  
Nathalie Gicquel et Jean Philippe De Carvalho (unités géographiques : 94/93)

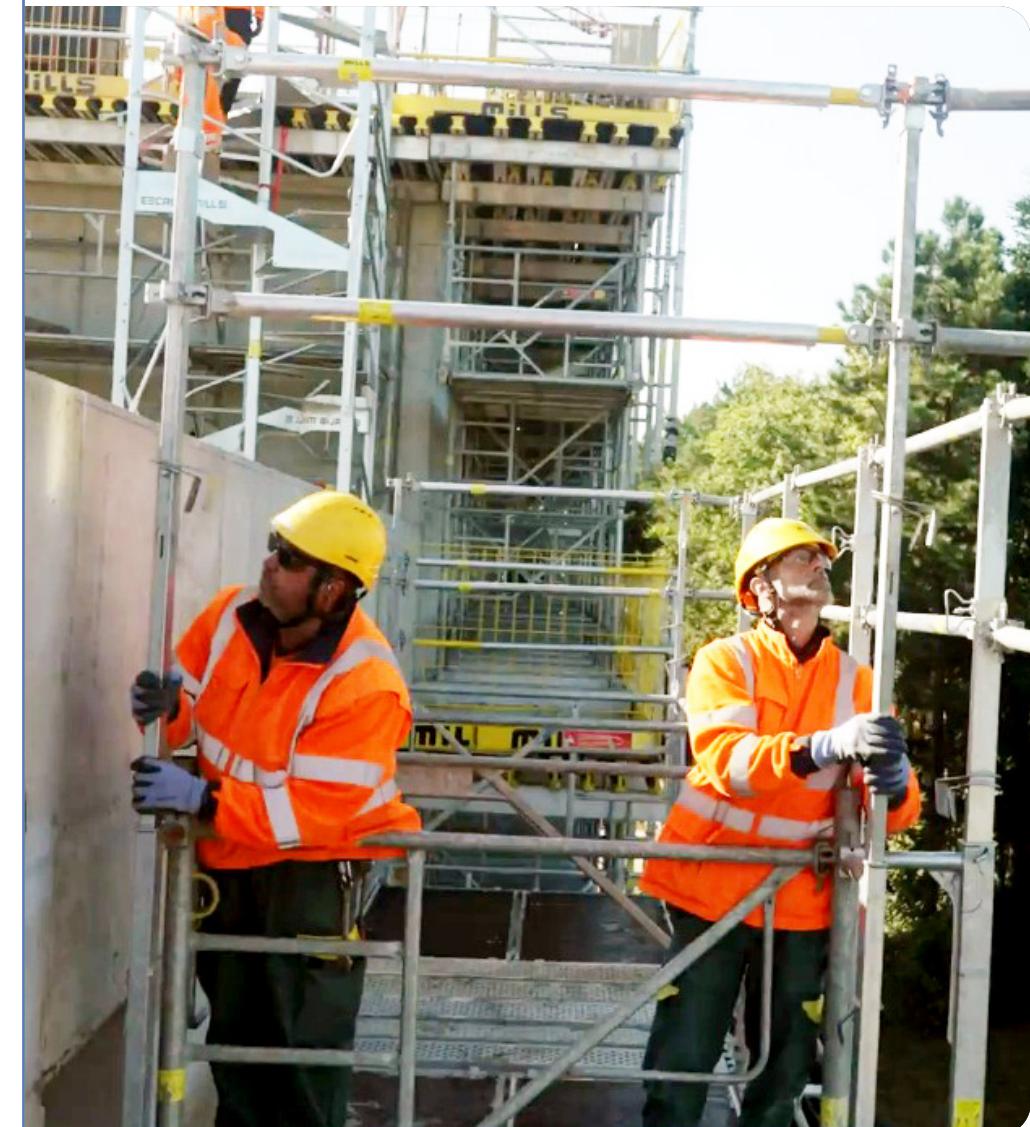
Une première version du GCC Mills a été présentée le 14 janvier 2022 à la Cramif, dans les locaux de l'établissement. Bien que le principe semblait prometteur, des problèmes de frottement entre les éléments rendaient sa mise en œuvre difficile. Une seconde version, mise au point fin 2022, a intégré des matériaux différents, réduisant considérablement ces difficultés.

Le 26 janvier 2024, une réunion de travail s'est tenue sur le chantier de la gare du Grand Paris Express de Saint-Maur-Créteil (SMC) afin de présenter à la Cramif cette nouvelle version du GCC Mills, utilisée sur un étalement de grande hauteur et de forme circulaire.

Pour sécuriser l'ensemble du processus de coffrage et de levage, l'établissement a aussi conçu des berceaux démontables pour le transport des poutrelles P11 et des nouvelles demi-plaques de contreplaqué, plus légères et faciles à manipuler. Enfin, le 13 mars 2025, ce système GCC Mills a été présenté en réunion technique de service BTP de la Cramif devant l'ensemble des contrôleurs de sécurité et ingénieurs-conseils.

> **Installation sécurisée des protections collectives** en rive grâce au dispositif Garde-Corps de Coffrage Mills (GCC Mills), offrant un poste de travail stable et ergonomique.

> **Compatibilité du dispositif avec tous les types d'ouvrages :** logements, bâtiments tertiaires, ouvrages de génie civil.



© Mills



## OBJECTIFS DU TROPHÉE

- > **Valoriser la démarche de prévention** mise en oeuvre par l'établissement, dont ses actions de formation.
- > **Diffuser et promouvoir ses bonnes pratiques** de prévention auprès d'autres établissements.

## DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Après plusieurs visites du contrôleur de sécurité ayant mis en évidence des risques, notamment de TMS, l'établissement a engagé une série d'actions de prévention. Les principales situations à risque concernaient la manipulation des résidents, la manutention du linge, la réception des marchandises et le réapprovisionnement.

Alors qu'aucune chambre n'était équipée de rails de transfert ; l'établissement a progressivement installé des rails plafonniers dans l'ensemble des chambres.

Pour renforcer la démarche engagée, un contrat de prévention a été établi. Il inclut l'acquisition de matériels d'aide au déplacement du mobilier (tables, chaises, fauteuils, ...), d'équipements de manutention, le réaménagement d'une zone dédiée à l'approvisionnement des marchandises, ainsi qu'un programme de formations.

**Activité :** Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad)

**Lieu :** Levallois-Perret (92)

**Dirigeantes :** Céline Boreux et Magali Prévot

**Nombre de salariés :** 128

**Contrôleur de sécurité :** Émilie Tissier (unité géographique : 92)

Durant tout le contrat, des formations ont été dispensées à l'ensemble des salariés :

- > Direction et référents prévention (un ergothérapeute et trois salariés) : formation « Constituer un comité de pilotage et de management d'une démarche de prévention des risques professionnels », afin de structurer et piloter une démarche adaptée au secteur sanitaire et médico-social.
- > Soignants (47 salariés) et autres personnels (35 salariés) : formations PRAP 2S<sup>2</sup> et PRAP IBC<sup>3</sup>.

L'établissement est engagé dans le programme TMS Pros, avec un accompagnement technique assuré par le service prévention de la Cramif.

<sup>2</sup>Prévention des risques liés à l'activité physique secteur sanitaire médico-social

<sup>3</sup>Prévention des risques liés à l'activité physique secteur industrie, bâtiment travaux publics, commerce et activités de bureau

> **Réduction des risques de TMS** lors de la manipulation des résidents et de manutentions (laverie, approvisionnement).

> **Amélioration des remontées terrain** : les salariés identifient mieux les situations à risque depuis la formation et informent plus rapidement la direction.

> **Intégration structurée de la prévention** : création d'un onglet dédié dans le logiciel de transmission des soins pour intégrer quotidiennement la prévention des risques professionnels et faciliter leur traitement par la direction.



© Les Marronniers



## OBJECTIFS DU TROPHÉE

- > **Valoriser les solutions organisationnelles et techniques** identifiées par l'établissement.
- > **Mettre en avant l'analyse réalisée** et la démarche de prévention engagée par l'établissement.
- > **Partager les bonnes pratiques** au sein des entreprises du secteur et de la fédération professionnelle NAVSA (fédération nationale de vente et service automatiques).

## DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Après plusieurs visites du contrôleur de sécurité de la Cramif, l'établissement a engagé une démarche structurée de prévention des TMS, visant principalement les approvisionneurs de distributeurs automatiques, population la plus importante et la plus exposée. L'établissement a été accompagné par le contrôleur de sécurité et l'ergonome de la Cramif dans le cadre du programme TMS

Plusieurs actions de prévention ont été mises en œuvre par l'établissement :

> **Renfort en ergonomie** : recrutement d'un alternant prolongé par l'embauche en CDD de l'ergonome pour analyser les situations de travail.

> **Analyse des risques** : identification des causes de TMS avec analyse des facteurs organisationnels et constitution de groupes de travail pour améliorer les situations.

**Activité** : Gestion de distributeurs automatiques de boissons et de confiseries

**Lieu** : Saclay (91)

**Dirigeante** : Anne Caron

**Nombre de salariés** : 133

**Contrôleurs de sécurité** : Patricia Pietrancosta (unité géographique : 91)

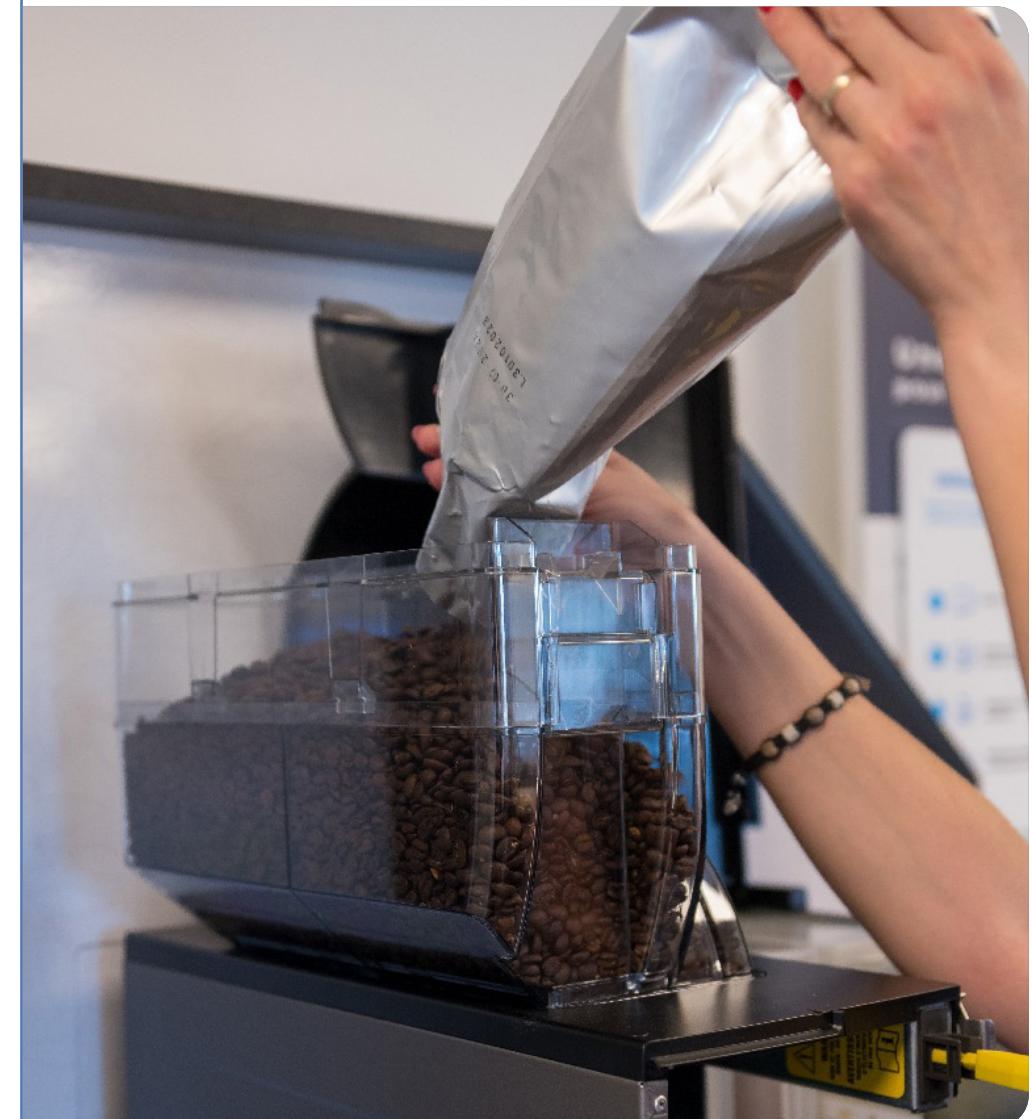
### Plan d'action global :

- **Organisationnel** : anticipation des contraintes dès la phase commerciale (guide d'implantation, accessibilité client, rez-de-chaussée ou ascenseurs), optimisation du stockage, augmentation du nombre de tournées.
- **Technique** : modification des distributeurs pour faciliter le ravitaillement, télémétrie pour réduire les interventions, chariots à niveau constant, expérimentation et utilisation de diables monte-escaliers.
- **Individuel** : sensibilisation et partage des bonnes pratiques issues des retours d'expérience des salariés.

> **Amélioration des conditions de travail** des approvisionneurs, sur site et chez les clients.

> **Renforcement du dialogue social** et de la coopération interservices.

> **Extension de la démarche de prévention des TMS** aux autres postes de travail de l'établissement.





## OBJECTIFS DU TROPHÉE

- > **Valoriser l'investissement** de l'association dans la prévention des risques, malgré un contexte socio-économique tendu.
- > **Promouvoir la démarche, notamment auprès du secteur handicap** et montrer les possibilités atteignables sans financement ni ressources supplémentaires.
- > **Mettre en avant la formalisation des actions** de l'association pour assurer la pérennité de la démarche au niveau national.
- > **Souligner la réactivité de l'association** à travers des actions concrètes menées par les établissements, sans attendre le déploiement national prévu en 2026-2027.

## DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Le secteur du handicap est un secteur à but non lucratif, régi par les agences régionales de santé (ARS) et les conseils départementaux.

Il est confronté à un contexte socio-économique tendu et à l'usure professionnelle des salariés. Pour répondre à ces enjeux sociaux, économiques et humains, la direction générale de Vivre et Devenir a engagé une démarche de prévention des risques (désinsertion professionnelle, risques psychosociaux (RPS), TMS) inspirée des méthodologies de conduite de projets.

**Activité :** Accompagnement en dispositifs avec ou sans hébergement d'enfants ou adultes en situation de handicap et/ou de fragilité sociale

**Lieu :** Paris (75)

**Dirigeants :** Patty Manent, Christophe Douesneau

**Nombre de salariés :** 22

**Contrôleur de sécurité :** Chantal Massip (direction expertises et partenariats)

### Principales actions depuis juin 2025 :

- > Création d'un groupe pilote national Prev'pro avec un représentant par région.
- > Réalisation d'audits « Prévention » sur tous les établissements.
- > Sensibilisation de la direction générale et des directions d'établissements aux missions et outils de prévention (formation Cramif).
- > Rédaction d'une politique prévention intégrant RPS, TMS et désinsertion professionnelle selon les besoins spécifiques des établissements.

### Actions anticipant le déploiement national 2026-2027 :

- > Séminaire national sur la santé mentale pour les directions.
- > Diagnostics RPS et plans d'action concertés avec les élus, suivi par le contrôleur de sécurité.
- > Études de postes de travail et aménagements
- > Formation de 30 référents RH/qualité/ santé-sécurité aux premiers secours en santé mentale.
- > Création de temps d'échanges « café RH » sur les conditions de travail.

- > **Coordination des actions** entre établissements et avec le siège.
- > **Sens donné aux actions locales** menées par les directions et les élus.
- > **Création de synergies** avec les actions de la Cramif et d'autres Carsat.
- > **Pérennité de la démarche** collective des établissements et salariés.



© Vivre Et Devenir

## SYSCO FRANCE SAS – ÉTABLISSEMENT DU MIN DE RUNGIS



### OBJECTIFS DU TROPHÉE

- > **Valorisation de la démarche d'aménagement** des postes de travail.
- > **Mise en avant du partenariat Sysco France/Cramif** pour la prévention des risques professionnels.
- > **Souligner l'engagement de Sysco France** caractérisé par l'élaboration et l'application d'un référentiel national de prévention.

### DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Sysco France a ouvert en mai 2021 un entrepôt tri-température au marché international (MIN) de Rungis pour la préparation de commandes surgelées. Avant son exploitation, le contrôleur de sécurité de la Cramif a identifié des risques importants de TMS et proposé une démarche partenariale. L'entreprise a constitué un groupe projet incluant la direction santé et sécurité du siège, la *supply chain*<sup>4</sup> et le responsable du site pour définir les réaménagements possibles.

**Activité :** Distribution de produits alimentaires et non alimentaires pour les professionnels de la restauration.

**Lieu :** Chevilly-Larue (94)

**Dirigeant :** Vincent Giry

**Nombre de salariés :** 133

**Contrôleur de sécurité :**  
Françoise Hervé  
(unité géographique : 94)

#### Actions menées :

- > Définition du schéma directeur de l'entrepôt et requalification des gammes produits (frais/ambiant) et du nombre de références.
- > Recherche et test de solutions techniques pour réduire les TMS : étagères peu profondes et tiroirs à palettes, filmeuses mécaniques.
- > Validation des solutions, financement par le groupe, et formation/sensibilisation des salariés.
- > Développement du partenariat Sysco France/Cramif et élaboration d'un référentiel national de prévention applicable à l'ensemble de l'entreprise, intégrant les standards INRS ED 6350 « Conception et aménagement des plates-formes et entrepôts logistiques » et couvrant également la prévention des risques liés aux circulations, quais, engins, véhicules et gestion des déchets.

<sup>4</sup>Chaîne logistique correspondant aux différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement

> **Réduction des TMS** sur plusieurs postes de travail grâce au remplacement des doubles pickings et du filmage manuel.

> **Amélioration des conditions de travail** confirmée par les salariés.

> **Création d'un entrepôt référent** pour la prévention, modèle pour Sysco France.

> **Développement d'un partenariat Sysco France/Cramif** facilitant le déploiement de la prévention au sein de l'entreprise.

> **Conception conjointe d'un référentiel national de prévention** pour Sysco France, couvrant tous les risques.



## OBJECTIFS DU TROPHÉE

- > **Valoriser l'implication du maître d'ouvrage RIVP** en amont du projet de construction, pour limiter les risques de chutes, de manutentions pendant les phases de construction et d'exploitation.
- > **Promouvoir cette démarche de prévention** sur les futurs projets de logements de la RIVP.
- > **Diffuser la démarche auprès d'autres maîtres d'ouvrage** et dans le cadre de l'approche sectorielle BTP.

## DÉMARCHE DE PRÉVENTION

La collaboration des acteurs dès la conception d'un projet de construction est essentielle pour intégrer des mesures de prévention efficaces sur les chantiers. C'est pourquoi le contrôleur de sécurité de la Cramif a accompagné la maîtrise d'ouvrage RIVP dès la phase avant-projet détaillé, en réalisant une première analyse des risques pour le futur projet de logements. L'équipe de la RIVP a ensuite intégré dans les pièces marchés les thèmes opérationnels prioritaires (TOP) recommandés par le réseau Assurance Maladie - Risques professionnels, afin d'anticiper la prévention dès la conception et d'y inclure les prescriptions de sécurité et moyens communs.

**Activité :** Bailleur social - maître d'ouvrage  
**Lieu :** Paris (75)  
**Dirigeants :** Daniel Schneider et Victor Lenouvel  
**Nombre de salariés :** 1 234  
**Contrôleur de sécurité :** Mickael Loureiro (unité géographique : 75)

Des échanges réguliers ont permis de vérifier la bonne prise en compte des recommandations « TOP » tout au long du chantier, notamment sur :

- > La prévention des chutes de hauteur par la mutualisation des protections collectives.
  - > La gestion des manutentions (grue, ascenseurs, etc.).
  - > L'hygiène et les conditions de travail.
  - > La coordination sécurité et protection de la santé (SPS).
  - > Les interventions ultérieures sur ouvrage
- Le chargé d'opération RIVP a également suivi la formation de la Cramif : « Améliorer la performance des opérations de construction en intégrant la prévention dans la conduite de projet ».

> **Adhésion et intérêt de l'ensemble des acteurs** du chantier pour la prévention et l'organisation.

> **Réduction des risques** de chutes de hauteur et de TMS.



Chantier RIVP, ZAC Python-Duvernois, Paris 20  
© RIVP



## OBJECTIFS DU TROPHÉE

- > **Valoriser la démarche de prévention**  
mise en œuvre par l'établissement.
- > **Promouvoir les actions de prévention**  
vers d'autres établissements.

## DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Les gérants du restaurant ont sollicité la Cramif dès la conception de leur projet pour optimiser la ventilation des zones de préparation et améliorer l'acoustique de la salle. Une première visite a permis de définir les éléments à intégrer dans le cahier des charges des installateurs de ventilation et des acousticiens.

Les recommandations techniques de la Cramif, appuyées par son centre de mesures et contrôles physiques (CMP), se sont basées sur l'analyse des futures situations de travail. Le CMP a accompagné l'entreprise pour la définition des besoins et des conditions d'évaluation du contrat de prévention.

**Activité :** Restauration traditionnelle

**Lieu :** Paris (75)

**Dirigeants :** Aurélien Laubie  
et Georges Laureau

**Nombre de salariés :** 9

**Contrôleur de sécurité :**  
Mathieu Clerc (unité géographique : 75)

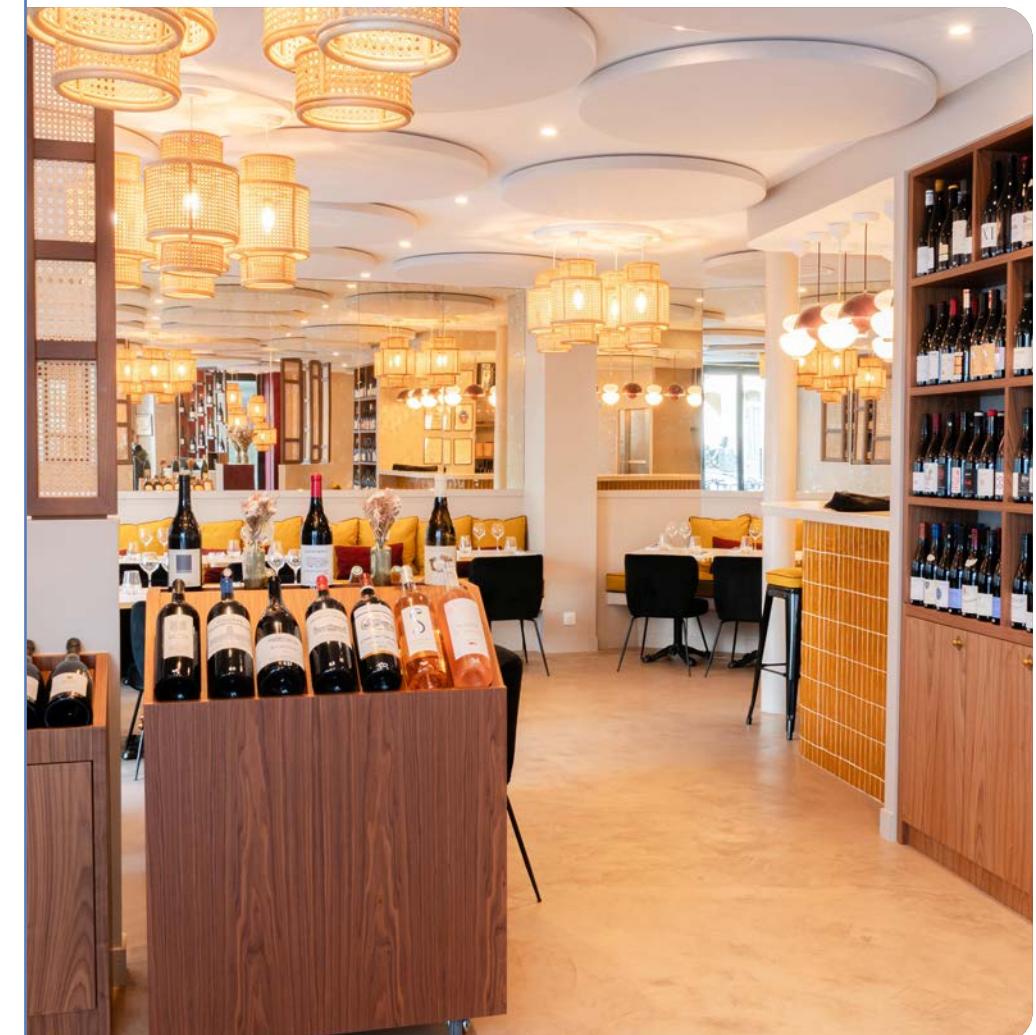
Dans la perspective de ce projet en phase conception, il a été initié et mis en œuvre :

- > La pose de panneaux acoustiques circulaires fixés au plafond par système magnétique. Certains d'entre eux sont perforés dans leur partie centrale pour accueillir les bouches de diffusion d'air neuf.
- > L'installation d'un circuit d'aspiration avec rejet de l'air vicié généré par une station de cuisson, de fours et de lave-vaisselle à capot vers l'extérieur. Pour réduire les polluants émis par l'activité en cuisine et limiter l'inconfort thermique dans les zones de travail, l'entreprise a également fait installer des réseaux de ventilation centralisée. L'air neuf des installations de soufflage est pris sur l'une des façades du bâtiment, tandis que l'air vicié prélevé par les caissons d'extraction est rejeté à l'extérieur sur une autre façade. Sur les recommandations du CMP, les gérants ont raccordé la station de cuisson à un conduit de rejet d'air extérieur, même avec un système de recyclage existant, pour limiter polluants et inconfort thermique.

> **Amélioration des conditions de travail** grâce à un accompagnement en amont des travaux sur la conception des lieux et des situations de travail.

> **Amélioration de l'ambiance acoustique** en salle de restauration limitant l'exposition des serveurs aux nuisances sonores.

> **Mise en œuvre de bonnes pratiques** via des sols antidérapants, des équipements de nettoyage adaptés et des produits d'entretien appropriés.



© CHONBOU

# À propos de la Cramif

## Nous connaître

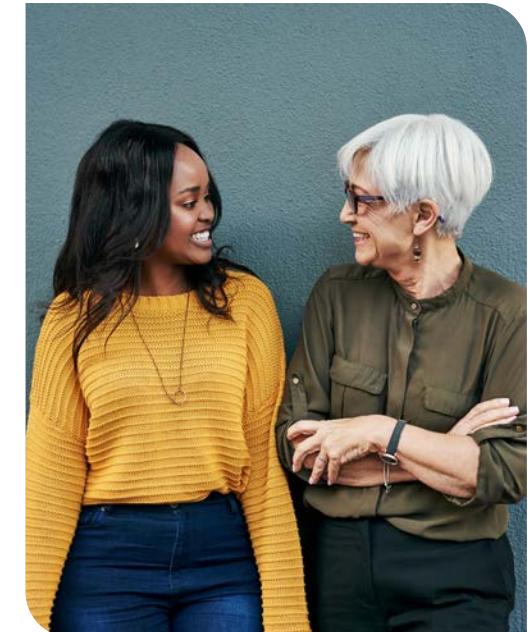
La Cramif est un organisme de Sécurité sociale appartenant au réseau Assurance Maladie

Elle est au service des assurés, des entreprises, des professionnels de santé, des associations du secteur médico-social.

D'une part, la Caisse verse des prestations (pensions d'invalidité, allocations de cessation anticipée d'activité des travailleurs de l'amiante, prestations des fournisseurs de grand appareillage).

D'autre part, elle agit dans le domaine sanitaire et social et de l'autonomie. Son service social accompagne et soutient les publics fragilisés. Son centre médical et dentaire Stalingrad propose des consultations spécialisées. Son école de service social forme et perfectionne des travailleurs sociaux. Son centre Escavie informe et conseille en matière de handicap.

Enfin, la Cramif gère les risques professionnels. Elle contribue à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et participe au processus de leur reconnaissance. Elle calcule et notifie aux entreprises leurs taux de cotisation.



**POUR EN SAVOIR PLUS**

**NOTRE SITE**  
[www.cramif.fr](http://www.cramif.fr)

**CONTACT PRESSE**  
[presse.cramif@assurance-maladie.fr](mailto:presse.cramif@assurance-maladie.fr)

@cramif LinkedIn YouTube

## NOTES

Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur **cramif.fr**

Trophées Cramif 2025

Direction régionale des risques professionnels  
Janvier 2026

Cramif - 25/16 - Janvier 2026 - © Stock

